

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ERAFP franchit un nouveau pas en rejoignant l'Alliance des investisseurs pour la neutralité carbone à l'horizon 2050

Paris, le 5 mars 2020 – Depuis sa création, l'Établissement de Retraite additionnelle de la Fonction publique (ERAFP) met un point d'honneur à assurer la cohérence de ses activités d'investissement avec son engagement en faveur d'une économie décarbonée. L'Établissement confirme aujourd'hui ses ambitions en termes de transition énergétique en s'engageant au sein de l'Alliance Net-Zero Asset Owner.

En rejoignant l'Alliance Net-Zero Asset Owner, initiative sous l'égide des Nations Unies, l'ERAFP formalise son engagement dans la décarbonation de son portefeuille, en vue d'atteindre la neutralité carbone de son portefeuille d'investissement d'ici 2050 et de contribuer ainsi à éviter une augmentation de la température mondiale supérieure à l'objectif de 1,5 ° C fixé par l'Accord de Paris sur le climat.

Il est clair pour l'ERAFP que les investisseurs institutionnels ont un rôle important à jouer dans la transition vers une économie bas carbone et qu'elle nécessitera à la fois un engagement accru auprès des entreprises et une évolution des politiques publiques actuelles.

La feuille de route de l'Alliance pour 2020, qui se concentre notamment sur la mise en place d'un dialogue actionnarial entre investisseurs et entreprises, s'inscrit dans le prolongement des actions déjà mises en place par l'ERAFP, telle que sa participation à l'initiative Climate Action 100+.

Laurent Galzy, directeur de l'ERAFP, a déclaré : " En tant qu'investisseur institutionnel, il est de notre responsabilité de contribuer à la neutralité carbone d'ici 2050. Rejoindre l'Alliance Net-Zero Asset Owner représente ainsi pour l'ERAFP non plus un enjeu mais un devoir : il s'agira de montrer la voie en s'engageant avec les entreprises, afin de faire évoluer leurs modèles économiques et en conséquence, d'aligner davantage notre portefeuille sur nos engagements de long terme."

Fiona Reynolds, CEO des PRI a déclaré : "Nous sommes vraiment ravis que l'ERAFP rejoigne l'Alliance et nous encourageons davantage de gouvernements, d'entreprises et d'investisseurs du monde entier à relever le défi du net zéro."

L'ERAFP : 1er fonds de pension public français et investisseur institutionnel 100 % ISR

Avec près de 35 milliards d'euros d'actifs financiers investis dans leur intégralité suivant une démarche 100 % socialement responsable, l'ERAFP se place au premier rang européen des investisseurs institutionnels ISR. Dès la création du Régime en 2005, le conseil d'administration a fait le choix d'optimiser la performance de son portefeuille d'actifs financiers dans le respect des principes ISR. Signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU, l'ERAFP a adopté, en mars 2006, une Charte ISR, reposant sur les cinq valeurs suivantes : État de droit et droits de l'Homme ; Progrès social ; Démocratie sociale ; Environnement ; Bonne gouvernance et transparence. L'ERAFP est également l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés avec près de 4,5 millions de bénéficiaires, près de 42000 employeurs et près de 2 milliards d'euros de cotisations collectées en 2018. Régime de retraite obligatoire, par points, l'Établissement gère, depuis le 1er janvier 2005, les droits à une retraite additionnelle pour les fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et du secteur public hospitalier.

Pour plus d'informations sur l'ERAFP → www.rafp.fr

CONTACT PRESSE Alice Blais - T 01 58 50 96 36 E alice.blais@erafp.fr